

## JNPV 2024 : Tableau à renseigner par le Directeur de thèse pour la demande de prise en charge par FedPV de l'inscription d'un Doctorant

**Instructions pour le remplissage du Tableau :** le Directeur de thèse du Doctorant dont l'inscription sera prise en charge par FedPV renseigne la 2<sup>ème</sup> ligne de ce tableau. Il ne doit proposer qu'un seul Doctorant par laboratoire de rattachement (cas d'une allocation doctorale ministérielle) ou par entreprise (cas d'un financement de la thèse par un établissement privé).

En cas de candidatures multiples potentielles d'un même laboratoire, les directeurs de thèse doivent se concerter pour ne soumettre qu'une seule candidature.

Sigles du laboratoire de rattachement du Doctorant, et de l'entreprise si financement privé de la thèse	url du laboratoire, et de l'entreprise si financement privé de la thèse	Nom et prénom du Directeur de thèse	adresse-mail du Directeur de thèse <b>(adresse professionnelle seulement)</b>	Nom et prénom du Doctorant à prendre en charge par FedPV (un seul par laboratoire de rattachement ou par organisme privé financeur de la thèse)	Adresse-mail du Doctorant à prendre en charge par FedPV <b>(adresse professionnelle seulement)</b>

Pour que la demande puisse être prise en considération, le Directeur de thèse doit renvoyer le tableau complété par mail **avant le 25 octobre** à [Denis.mencaraglia@geeps.centralesupelec.fr](mailto:Denis.mencaraglia@geeps.centralesupelec.fr)

Le doctorant recevra ensuite un mail (avec copie à son directeur de thèse) l'autorisant à s'inscrire dans la catégorie adéquate pour bénéficier de la prise en charge par FedPV. **Le doctorant devra alors s'inscrire dès réception de ce mail. La procédure d'inscription complète en 2 étapes devra être terminée le 29 octobre au plus tard.**